

Parcours modulaire pour les encadrants de la FPH

Contexte

L'ANFH vous propose son parcours d'accompagnement des agents en situation d'encadrement.

Ce parcours est constitué :

- d'une étape de **positionnement préalable** : Ce module facultatif peut être mis en place sur demande pour aider le cadre à identifier les modules à suivre en fonction de ses besoins,
- de **12 modules de formation** :
 1. Actualités juridiques de l'environnement sanitaire et médico-social public
 2. Actualité juridique des droits des usagers pris en charge en FPH
 3. La qualité dans la FPH
 4. Communication et accompagnement du changement
 5. Gestion et conduite de projet
 6. Gestion des situations difficiles
 7. Gestion du temps de travail
 8. Conduire un entretien professionnel
 9. Manager des compétences
 10. Du manager au leader
 11. Optimiser son temps de travail
 12. Le management multisites

Objectifs

- **Acquérir et consolider** ses connaissances
- **Développer ses compétences** (méthodologiques, appliquées) contributives à la réalisation efficace de ses missions quotidiennes

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

4 ans à partir de l'attribution du marché

Public

Tout agent en situation d'encadrement

Exercice

2024

Code de formation

AFR 3.05

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Module 1 : Positionnement**
Durée : 1 heure
- **Module 2 : L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public**
Durée : 14 heures
- **Module 3 : L'actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH**
Durée : 14 heures
- **Module 4 : La qualité dans la Fonction Publique Hospitalière**
Durée : 7 heures
- **Module 5 : Communication et accompagnement du changement**
Durée : 14 heures
- **Module 6 : Gestion et conduite de projet**
Durée : 21 heures
- **Module 7 : Gestion des situations difficiles**
Durée : 21 heures
- **Module 8 : Gestion du temps de travail**
Durée : 21 heures
- **Module 9 : Conduire un entretien professionnel**
Durée : 7 heures
- **Module 10 : Manager des compétences**
Durée : 7 heures
- **Module 11 : Du manager au Leader**
Durée : 14 heures
- **Module 12 : Optimiser son temps de travail**
Durée : 14 heures
- **Module 13 : Le management multi-site**
Durée : 14 heures